

COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

www.controledesarmes.ca

Les politiciens négligent la présence féminine en région

– Le tollé soulevé et un sondage national indiquent que les Canadiens et particulièrement les femmes sont en faveur du maintien du registre des armes à feu –

TORONTO, 26 avril 2010 - Forte de lettres reçues de groupes de femmes d'un bout à l'autre du pays et des résultats récents d'un sondage, la Coalition pour le contrôle des armes invite les politiciens fédéraux à se souvenir que les opposants au contrôle des armes à feu ne s'expriment pas en faveur des Canadiens et des femmes vivant en région rurale ni même pour le compte de tous les propriétaires d'armes à feu.

« On entend souvent dire que le contrôle des armes est une affaire propre aux régions urbaines et que celui-ci 'punit' les propriétaires d'armes en région », déclare Wendy Cukier, présidente de la Coalition pour le contrôle des armes. « Paradoxalement, dans les régions où l'on trouve la plus grande concentration d'armes, le taux de décès et de blessures par balle est aussi plus élevé. La plupart des armes utilisées pour tuer des policiers par balle sont des fusils et des carabines. Néanmoins, les suicides et les cas de violence conjugale en région rurale commis avec une arme à feu font rarement parler d'eux. Les groupes de femmes en région rurale, les psychiatres et les professionnels de la santé, ainsi que les forces de l'ordre, ont tous documenté ce problème et reconnaissent que le maintien du registre est important pour entraver l'accès aux armes quand celles-ci constituent un danger pour les utilisateurs ou leur entourage. Les carabines et les fusils sont les armes les plus souvent répertoriées dans les cas de violence à l'endroit des femmes en raison de leur facilité d'accès. »

Faisant référence à un sondage Léger et Léger récemment publié, madame Cukier ajoute : « Deux fois plus de Canadiens (59 pour cent) jugent que l'on doit maintenir l'enregistrement des fusils et des carabines par rapport aux fervents de son démantèlement (27 pour cent). Dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et en Saskatchewan, on trouve plus de personnes en faveur du maintien que du démantèlement. Le sondage indique également que les femmes appuient le registre des armes à feu (66 pour cent) plus que les hommes (51 pour cent). Plus d'individus vivant avec le propriétaire d'une arme à feu (47 pour cent) appuient le maintien du registre que d'individus qui s'y opposent (36 pour cent). Une proportion substantielle de propriétaires d'armes (36 pour cent) appuie en fait le maintien du registre, comparativement à 59 pour cent qui s'y oppose. Bien que les opposants au maintien du registre disposent de plus de moyens financiers et mènent une campagne plus virulente, les opinions sont partagées presque équitablement dans les foyers canadiens où il y a une arme. Les politiciens des régions rurales semblent avoir oublié que les femmes ont aussi droit de vote. »

Grandes lignes du sondage

1. Dans l'ensemble, le nombre de partisans du maintien du registre surpasse celui des opposants dans une proportion de 2 pour 1
- 59 pour cent des répondants jugent que l'enregistrement est utile et devrait être maintenu, comparativement à 27 pour cent qui estiment que la procédure était inutile et devrait être abolie et à 14 pour cent qui étaient indécis ou ont préféré s'abstenir.
2. Dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan, plus d'individus appuient le maintien du registre qu'ils ne s'y opposent :
 - Le taux atteint 74 pour cent contre 12 pour cent au Québec, 58 pour cent contre 27 pour cent en Ontario, 39 pour cent contre 45 pour cent au Manitoba et en Saskatchewan, 48 pour cent contre 37 pour cent en Alberta et 57 pour cent contre 31 pour cent en Colombie-Britannique.

3. Plus de femmes appuient le maintien du registre (66 pour cent) que d'hommes (51 pour cent).
4. Plus de parents appuient le maintien du registre (61 pour cent) qu'ils ne s'y opposent (26 pour cent).

Le sondage omnibus de la firme Léger et Léger réalisé à l'intention de la Coalition pour le contrôle des armes à feu a posé à 1 506 répondants (marge d'erreur \pm 2,53 %, 19 fois sur 20), entre le 21 et le 32 décembre 2009, la question suivante :

Récemment, une nouvelle loi a été adoptée en vue de ne plus rendre obligatoire l'enregistrement des fusils et des carabines. Même s'il faut renouveler le permis de possession d'armes régulièrement, l'enregistrement d'une arme est une procédure que l'on fait une seule fois, soit au moment d'acheter une arme. La mise en place de ce système a coûté très cher, mais les coûts actuels qu'occasionne l'enregistrement des fusils et des carabines représentent trois millions de dollars par année. Selon certains, l'enregistrement rend les propriétaires plus responsables de leurs armes et le registre est un outil important utilisé tous les jours par la police pour prévenir les crimes et faciliter les enquêtes. Selon d'autres, l'enregistrement est un fardeau dont les propriétaires d'armes à feu se passeraient bien, il est inutile et il doit être éliminé. Quelle est votre position sur ce débat?

Réponse :

Le concept de l'enregistrement des armes est utile et doit être maintenu

ou

Le concept de l'enregistrement des armes est inutile et doit être éliminé